



MRC
LES MOULINS
Terrebonne • Mascouche



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET 2 – DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Priorités d'intervention 2025-2026

MISE EN CONTEXTE

Le volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité (FRR) constitue le principal levier financier destiné aux municipalités régionales de comté (MRC) pour le soutien au développement de leur territoire. Il permet aux élu·es et élus de donner suite à leurs priorités d'intervention en soutenant les projets les plus porteurs. La mise en œuvre de ce volet repose sur une délégation par la ministre des Affaires municipales de la gestion d'un montant provenant du FRR aux MRC. À cet effet, le conseil de la MRC Les Moulins doit, annuellement, adopter ses priorités d'intervention.

Priorités d'intervention 2025-2026

- FAVORISER UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE QUI CONCILIE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AINSI QUE LA PRÉSERVATION DE LA ZONE AGRICOLE
- Assurer la conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
 - Optimiser l'aménagement et le développement du territoire en considérant les contraintes anthropiques et les contraintes naturelles;
 - Bonifier les connaissances relatives aux bassins versants et à la gestion des cours d'eau;
 - Coordonner la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA).
 - Participer aux ententes sectorielles de développement en matière de biodiversité et de milieu de vie.

- **APPUYER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL EN FAVORISANT L'INNOVATION, LE POTENTIEL DE CROISSANCE ET LA PROSPECTION DES INVESTISSEMENTS**

- Maintenir la prestation de services auprès des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises en mettant l'accent sur l'innovation et sur les projets et entreprises à potentiel de croissance;
- Optimiser la promotion et la prospection des investissements en l'orientant vers les secteurs d'avenir porteurs d'emplois qualifiés;
- Maintenir une programmation et une prestation de services pour soutenir le démarrage et la croissance d'entreprises locales;
- Appuyer le recrutement en entreprises, notamment par la mise en valeur des emplois locaux auprès des navetteurs;
- Promouvoir les espaces corporatifs, parcs industriels et d'affaires, de Terrebonne et Mascouche, en vue de favoriser l'implantation d'entreprises;
- Soutenir le développement des entreprises agricoles.
- Soutenir le développement économique pour le territoire de la région de Lanaudière via des projets de concertation régionale.

- **SOUTENIR LE TOURISME LOCAL ET RÉGIONAL EN MISANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ATTRAITS ET EN SOUTENANT LES ENTREPRISES DU SECTEUR.**

- Soutenir le développement des attraits ainsi que des entreprises touristiques et en faire la promotion;
- Mettre en place des leviers visant le développement et la structuration de l'offre touristique.
- Réaliser des études visant à évaluer le potentiel de développement de projets touristiques.

- **SOUTENIR LA CRÉATION DE MILIEUX DE VIE ACCUEILLANTS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET ENCOURAGER L'ATTRACTION ET L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET DES TRAVAILLEURS**
 - Coordonner les actions locales et favoriser le développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
 - Favoriser l'intégration linguistique, sociale, culturelle et économique des personnes immigrantes.
- **ENCOURAGER LA COLLABORATION INTERMUNICIPALE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES.**
 - Appuyer les municipalités locales pour la mutualisation des services.
- **FAVORISER LA CONCLUSION D'ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT TANT AU NIVEAU LOCAL QUE ET RÉGIONAL**
 - Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action découlant de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du « Programme d'appui aux collectivités »;
 - Mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts via une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.
 - S'inscrire dans toutes ententes qui favoriseraient le développement du territoire moulinois.



710, boul. des Seigneurs, B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

T. 450 471-9576

C. info@mrclesmoulins.ca

